

Le 6 février 2013

Monsieur John Traversy
Secrétaire générale du CRTC
CRTC
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

OBJET : AVIS DE CONSULTATION CRTC-2013-19
Numéro de la demande ADR : 2012-1051-7
Numéro de la demande APB : 2012-0689-7

Monsieur,

Par la présente, le Service de police de la Ville de Saint-Jérôme tient à donner son appui à la chaîne de télévision spécialisée *Avis de Recherche* relativement aux démarches effectuées auprès du CRTC, afin de maintenir la distribution de ses services.

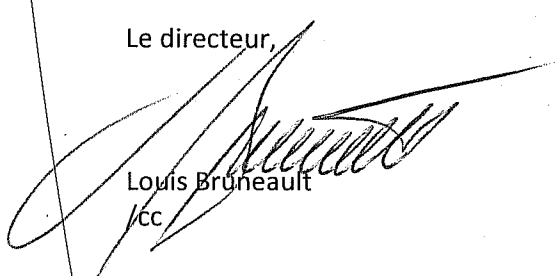
En effet, la programmation d'*Avis de recherche.TV* nous apparaît être un outil de communication important et d'intérêt public pour la diffusion d'émissions destinées aux organismes policiers. De plus, cette collaboration unique nous a permis de résoudre certains crimes pour lesquels nous ne possédions que peu d'informations.

Nous ne pouvons négliger l'apport particulier de cette chaîne de télévision à l'effort en prévention que la diffusion de capsules nous permet d'effectuer.

Nous demandons donc au CRTC d'accorder à **AVIS DE RECHERCHE.TV** la reconnaissance du statut de chaîne d'intérêt national pour ces services spécialisés.

Veuillez agréer, monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur,



Louis Bruneault
/cc

C.C. : Monsieur Vincent Géracitano, président et fondateur, Avis de recherche